

CHEVRIN Louis, Ernest

Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier

Né le 18 décembre 1914 à Saint-Pierre-les-Étieux (Cher), fusillé le 8 octobre 1943 à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) ; ouvrier cimentier ; militant communiste ; résistant FTPF dans le Cher et la Nièvre.

Louis Chevrin participa dès l'automne 1940 à la reconstitution du Parti communiste sur Bourges (Cher). Il fut l'un des organisateurs de l'Organisation spéciale (OS) puis des FTP dans ce département. En juillet 1942, un papier saisi sur un autre résistant le présentait comme le responsable des jeunes dans le Cher. A Bourges, la première bombe qui explosa en mai 1942 dans la vitrine de la permanence du parti collaborateur le PPF, rue Mirbeau avait été fabriquée avec de la poudre sortie de la Pyrotechnie par Louis Chevrin qui la déposa avec André Cherrier et Allano ; le lendemain Jacques Doriot parla devant un public clairsemé.

Pour échapper à la répression, il se cacha en forêt des Rioux, près d'Allogny où un bûcheron de Saint-Doulchard, Henri Jacquet avait aménagé un refuge, cabane puis roulotte, à la demande de [Marcel Cherrier](#), c'était le premier maquis FTP du département ; André Cherrier, René Melnick et Georges Bonamy s'initiaient aux techniques du sabotage.

Louis Chevrin fut le premier responsable militaire des FTP dans le département, sous le pseudonyme de Gaston, et, à la fin de 1942, rejoignit dès sa création le groupe Chanzy qui rayonnait sur plusieurs départements. Il fut en outre, à partir du début de 1943, membre du triangle de direction des FTP sur le secteur Cher-Nièvre.

Il participa à la tentative d'attentat contre [Marcel Déat](#) à Arbouse (Nièvre), où ce dernier avait une résidence secondaire, le 9 mars 1943.

L'arrestation de l'interrégional [Maurice Jenot](#), le 26 mars 1943 en gare d'Orléans, marqua le début d'une vague d'arrestations qui toucha plus de 120 personnes dans les départements d'Indre-et-Loire, du Cher et de la Nièvre. Le résistant FTP Albert Meresse arrêté fin mai 1943 dénonça ses camarades et se mit au service de la police.

Louis Chevrin fut arrêté le 4 avril 1943 à son domicile à Bourges par le Service de police anticommuniste (SPAC) ; sa femme Angèle avait été arrêtée la veille alors qu'il était absent. Torturé à son domicile, il fut emmené nu, en pleine nuit au commissariat de Bourges puis deux jours plus tard à Orléans où il fut de nouveau torturé.

Traduit avec dix-sept autres personnes devant le tribunal militaire allemand de la Feldkommandantur 589 (celle d'Orléans) le 30 septembre 1943, il fut condamné à mort le lendemain pour attentats sur voies ferrées, lignes téléphoniques et pillages de mairies. Il a été fusillé au stand de tir des Groues (commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle) une semaine plus tard, le 8 octobre 1943, parmi dix-sept résistants puis inhumé anonymement, tombe n° 8 au cimetière de Saran près de celle de son beau-frère Paul Girardot.

Son nom est inscrit sur la plaque commémorative de la Fédération communiste à Bourges et sur le monument aux fusillés à Saint-Jean la Ruelle.

Il était l'époux de la résistante [Angèle Chevrin](#), députée communiste du Cher (1950-1951), qui se remaria avec [Arthur Giovoni](#), député de Corse.

.....
La dernière lettre
de Louis Chevrin

Voici donc des détails : la police d'Orléans, ayant arrêté quelques Francs-Tireurs, a mis la main sur des rapports concernant l'attentat contre Marcel Déat à Arbouse (Nièvre) le 9 mars 1943 ; concernant également les déraillements de trains allemands en janvier et février. Je fus identifié comme étant le commandant du secteur 256-257, c'est-à-dire chef des Francs-Tireurs du Cher et de la Nièvre. La

police spéciale de Paris, sur les indications d'un de mes agents de liaison, vint le samedi 3 avril pour m'arrêter chez moi. Etant absent, ils arrêtèrent Angèle comme otage et établirent une souricière chez moi. Marie-Louise, Germaine et Paul furent arrêtés. Paul parla tout de suite, ce qui lui valut de rester à la prison de Bourges et de ne pas être torturé.

Rentrant chez moi le 4 avril à 21 heures, je fus assommé à coups de matraque en ouvrant la porte. Réagissant, je fis demi-tour et me sauvais. Ils tirèrent deux coups de revolver sans me toucher, cependant je m'écroulai, résultat des coups de matraque.

Je fus ramené à la maison, mi-nu, menottes aux chevilles et aux poignets, étendu sur le carreau de la chambre et battu de 9 heures à minuit à coups de pied dans le ventre, des coups de matraque et de nerfs de bœuf. N'ayant pas voulu parler, je fus emmené, à minuit et demi, toujours nu, en auto, au commissaire central de Bourges. J'y restais jusqu'au mardi. N'ayant pas parlé, je fus emmené à Orléans. Là, pour me faire parler, on me mettait sur une table à plat ventre, on me tenait par les pieds et les mains, un torchon dans la bouche, des types de chaque côté frappaient avec des nerfs de boeuf sur les cuisses et les épaules. De temps en temps, ils s'arrêtaient pour me demander si je m'appelais Gaston et si j'étais commandant du secteur. Quand le sang commençait à couler, ils s'arrêtaient et me passaient la flamme d'un briquet entre les doigts de pied. Je suis resté du dimanche au jeudi sans manger ni boire. Le jeudi après-midi, après une séance, ils me firent voir trois amis, dont la femme qui conduisit les flics chez moi, chose que j'ignorais à ce moment-là. Ils me reconnurent. Moi, je « dérouillais » pour ne pas les dénoncer, et ils avaient été arrêtés avant moi !

Je fus donc obligé de reconnaître que j'étais Gaston. Je fus emmené à Nevers. Je traînais pendant* trois semaines d'un commissariat à un autre, d'une gendarmerie à l'autre, ne mangeant que tous les trois ou quatre jours, et quelle nourriture !

Le 22 avril, je fus enfin interné à Orléans, et le 6 mai, je recevais la première lettre celle de Marie-Louise ; le 10, celle d'Angèle ; le 12 j'étais confronté avec Angèle. Elle ne m'a pas reconnu tout de suite. Voici bientôt deux mois que je suis arrêté et je porte encore sur le corps la trace de coups. Comme nourriture, nous avons un morceau de pain le matin ; à midi de l'eau chaude avec des feuilles de chou ; le soir, eau avec une demi-patate. Si j'en sors tout cela se paiera.

Voici le détail des attentats que la police a pu relever contre moi : 15 janvier, déraillement d'un train à Teillay, sur la ligne de Paris à Vierzon. Le 29 janvier, déraillement d'un train à Marmagne, sur la ligne Vierzon-Bourges. Le 23 février, déraillement d'un train à Moulins-sur-Yèvre, sur la ligne Bourges-Nevers. La même nuit, déraillement d'un train à Venon, sur la ligne Bourges-Cosne. Au total 40 soldats et 7 officiers allemands tués, 4 locomotives hors de service, • 98 wagons détruits et quantité de marchandises.

Arrêt du trafic sur ces lignes variant de 24 à 48 heures chaque fois. Attentat contre Marcel Déat. Dépôts d'armes de guerre, constitution dans les forêts de groupes de jeunes gens armés. Le juge d'instruction m'a donc inculpé de meurtres, tentative d'assassinat, terrorisme.

Actuellement, les Boches examinent les dossiers. Pour moi, le résultat est le même, mais pour Angèle il vaudrait mieux que nous soyons jugés par la cour spéciale française, elle s'en tirerait n'étant pour rien là-dedans. Si c'était à refaire je recommencerais. Je m'en veux d'avoir raté Déat. Tu enverras ces détails à Lucien et à Louis Cléménçon.

Il faut qu'on sache pourquoi je vais peut-être être fusillé bientôt ?

Je suis également accusé d'avoir commandé un cambriolage de cinq mairies pour envoyer les titres d'alimentation au comité national des Francs-Tireurs. Les mairies sont Veaugues, Saint-Bouise, Jalogne, Sancergues pour le Cher et Pougues-les-Eaux

pour la Nièvre.

Louis CHEVRIN

Quelques lignes adressées à son épouse :

"Voici ma dernière lettre. Dans une heure, c'en sera fini. Ma dernière pensée sera pour toi. Je sais que tu seras courageuse. Tu ne peux savoir combien tu m'as soutenu dans ces moments difficiles. Je ne regrette rien, ayant la ferme conviction d'avoir uniquement servi mon pays. Je te serre tendrement sur mon coeur. Bien, bien grosse bise."

Louis"

SOURCES : DAVCC, BVIII 3 et BVIII 4, BVII un rapport très intéressant du préfet se plaignant que l'affaire a été totalement menée par la police française ensuite dessaisie par les autorités allemandes. – Arch. Dép. Cher, 1 W. — Arch. Dép. Oise, 1466W4. – *La Résistance dans le Cher*, édité par l'Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges et du Cher et par le CDDP du Cher, 2004.— André Chêne, *Ceux de Chanzy*1993.

ICONOGRAPHIE : *La Résistance dans le Cher, op. cit.*, p. 96.

Photos



Louis Chevrin
PNG - 85.2 ko
230 x 332 pixels

Pour citer cet article :

<https://maitron.fr/spip.php?article19864>, notice CHEVRIN Louis, Ernest par Jean-Pierre Besse, Claude Pennetier, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 17 septembre 2018.

2007-2020 © Copyright Maitron/Editions de l'Atelier - Tous droits réservés || Maitron - 9, rue Malher - 75004 Paris